

Paris, le 9 juin 2023

Négociations : la FFMKR, reçue à l'Élysée, pose ses conditions

Reçue cette semaine à l'Élysée par la Conseillère santé du président de la République, alors qu'une négociation flash avec l'Assurance Maladie, transversale à toutes les professions paramédicales, sera engagée ces prochains jours, la FFMKR souhaite poser clairement les bases de cette négociation. L'ouverture d'une négo expresse est à saluer et permettra d'atténuer les effets de l'inflation sur la valeur des actes. Mais elle ne suffira pas à résorber les difficultés rencontrées par les kinésithérapeutes libéraux.

Ainsi la FFMKR, qui a été proactive auprès des décideurs politiques afin d'obtenir l'ouverture de cette négociation flash, ne perd pas de vue l'objectif de l'avenant 7 qu'elle avait signé en décembre dernier. Cet avenant permet des investissements majeurs au service de l'accès aux soins et au développement de la prévention pour faire face à la massification des besoins liées au vieillissement.

C'est pourquoi, le financement des mesures de soutien face à l'inflation doit s'additionner à l'enveloppe de 530 millions d'euros acquise de haute lutte dans le cadre de l'avenant 7. Le flou sur cette question essentielle doit être dissipé avant l'ouverture de la négociation flash.

Après 11 ans de gel tarifaire, ces deux négociations, flash/inflation et avenant 7, sont indissociables. La FFMKR appelle le gouvernement à donner des gages dans ce sens en réouvrant simultanément les négociations sur l'avenant 7. Tout autre scénario reviendrait à faire de cette négociation flash un marché de dupes qui conduirait la FFMKR à s'opposer.

Contact presse :
Sébastien GUERARD, Président
Tél. 06 03 85 96 28
president@ffmkr.org